

# ATOOUTS & TERRITOIRES

Juin 2022 / N°24

L'EDITO



Fédérer, défendre, représenter... telles sont les missions régaliennes de notre syndicat. En tant qu'adhérent de longue date, puis administrateur, et enfin depuis quelques semaines Président, je tenais à réaffirmer les valeurs fortes qui nous unissent, de même que ma conviction chevillée au corps selon laquelle nous sommes représentatifs de toutes les entreprises, quelle qu'en soit la taille et le lieu d'implantation.

Devons-nous rappeler que plus de 80% de nos adhérents sont des PME ? Ce sont elles qui structurent nos territoires ruraux et en constituent le maillage majeur, en le faisant non seulement vivre, mais aussi gagner en compétence.

Plus largement, l'UIMM a historiquement toujours eu à cœur de mettre en place les outils juridiques et techniques destinés à s'adapter à la diversité de taille et de métiers des entreprises de la Métallurgie. C'est ainsi que les dispositions conventionnelles d'hier et d'aujourd'hui ont toujours eu pour vocation de ne rien imposer à quiconque, mais au contraire d'ouvrir le maximum de possibilités à tous, y compris à ceux qui ne disposeraient pas de représentants du personnel. Tel est toujours l'état d'esprit de la Branche, à travers la future Convention Collective dont vous trouverez un résumé des étapes de déploiement dans le présent numéro.

A nous également sur le terrain de vous aider à trouver les bons outils, mais aussi trouver les moyens de mieux communiquer entre nous. La mise en réseau et la proximité seront en tout état de cause les priorités de mon mandat et c'est à ce titre que j'aurai le plaisir de travailler avec vous et pour vous.

*Pascal ROBIN, Président de l'UIMM Eure-et-Loir*

Mouvement  
des **Entreprises**  
de **France**  
Eure-et-Loir



**UIMM**  
Eure-et-Loir

LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR

# CE QU'IL NE FALLAIT PAS RATER

## • Le Forum de l'Alternance du 29 avril 2022

16H | LE 29 AVRIL 2022 | ENTRÉE GRATUITE  
21H | CHARTREXPO

Collégiens, Lycéens, Étudiants, Demandeurs d'emploi

**Ouvert à tous !**

Présence d'entreprises & de centres de formation

Pensez à vos CV !

Contrats d'apprentissage & professionnalisation

Du CAP au Bac+3

Tous secteurs

**ALTERNANCE**  
Le lien vers l'emploi  
**LE FORUM**  
CHARTRES

Avec les logos de : Cnam, Gelo, inhi, etc.

En partenariat avec : Cnam, Gelo, inhi, etc.

Organisé par la Maison des Entreprises et de l'Emploi de l'Agglomération Chartreuse

L'UIMM Eure-et-Loir a été partenaire du 1er FORUM DE ALTERNANCE organisé par la Maison des Entreprises et de l'Emploi de l'Agglomération Chartreuse qui s'est tenu à CHARTREXPO le 29 avril 2022 de 16 h à 21 h.

Ce rendez-vous avait pour but de rencontrer le maximum de public possible pour pourvoir aux demandes de nos entreprises.

Les entreprises industrielles sont confrontées à une préoccupation majeure de trouver les compétences nécessaires à leur développement.

En 2021, ce sont 59 029 apprentis et 7 047 contrats professionnalisation conclus dans la branche de la métallurgie.

Parce qu'elles répondent aux besoins exprimés par les entreprises industrielles, les formations proposées en alternance (apprentissage et contrat pro) sont un véritable tremplin vers l'emploi.

Chaque année, les Pôles formation de l'UIMM forment les alternants et les salariés de l'industrie. Tout naturellement, l'équipe de l'UIMM et du Medef Eure-et-Loir était

présente, tout comme le Pôle Formation Centre-Val de Loire avec son CFAI et son AFPI étaient également présents ainsi que l'OPCO 21 et le GEIQ INDUSTRIE 28.

Selon les chiffres qui nous ont été communiqués, ce forum a enregistré 1550 entrées et 700 offres ont été publiées.



## • Un forum emploi pour les ukrainiens

Plus de 650 Ukrainiens sont arrivés dans notre département depuis le début de la guerre. Plusieurs apprennent le français depuis déjà 2-3 mois.

Une grande majorité est très volontaire pour travailler et possède des compétences et des qualifications recherchées par les entreprises en Eure-et-Loir qui peinent à recruter.

Un Forum pour l'emploi pour les Ukrainiens en Eure-et-Loir a été organisé par l'association des Ukrainiens et des amis des Ukrainiens en Région Centre-Val de Loire a eu lieu le 8 juin à 16h au Compa à Chartres.

Il a réuni 15 entreprises et une centaine de déplacés ukrainiens. Chaque entreprise a bénéficié de 3 minutes pour se présenter et faire part de ses besoins. Avec le concours de traducteurs, si nécessaire, les échanges entre entreprises et candidats se sont poursuivis jusqu'à 19 heures.



## AU COEUR DE NOS ENTREPRISES

### • Desdouets - RB Voyants, l'entreprise qui ne rompt jamais



Créée en 1973 par les parents de l'actuel dirigeant, Alain Desdouets, la société Desdouets – RB Voyants a presque tout vécu : incendie et cambriolage, inondation ou encore, bien évidemment, la crise sanitaire liée à la Covid-19, les conséquences de la guerre en Ukraine avec comme point commun depuis des années : la flambée des cours des matières premières, notamment le cuivre, et les délais ahurissants d'approvisionnement.

Malgré ces nombreuses turbulences, l'entreprise n'a jamais baissé les bras et s'est constamment relevée, aidée tant par les institutions que par la solidarité des employés, de la famille, des amis et de la grande fidélité des clients comme Seb, Roller Grill, Eurocave ou bien le groupe Safir.

L'entreprise Desdouets – RB Voyants est spécialisée dans la fabrication de torons, de faisceaux, de câblages divers et d'intégration, de voyants et unités lumineuses et de sous-ensembles à vocation industrielle. Elle travaille en sous-traitance pour les secteurs de l'électronique, de l'électroménager grand public, de l'industrie et de toutes structures ayant besoin de câblage sur mesure, en petite et moyenne série, ce qui lui permet depuis sa création de maintenir son activité de niche.

Si la totalité du travail était effectuée manuellement à sa création dans 20 m<sup>2</sup> à Saint-George-sur-Eure, l'entreprise compte aujourd'hui 5 salariés, en plus de Monsieur Desdouets, et se situe dans des locaux de 600 m<sup>2</sup> à Mainvilliers, suite à son déménagement en 1998 et à l'agrandissement des locaux en 2004.

Depuis 20 ans, l'entreprise se focalise sur une démarche de progrès, de qualité et de formation régulière du personnel : encore deux salariées ont été formées récemment et la société a investi en décembre 2020, malgré la crise, dans une nouvelle machine bien plus performante, ce qui lui confère un avantage certain sur la concurrence : cet automate étant normalement prévu pour de la grande série, l'entreprise peut répondre à un éventail plus large de demandes !



**Alain DESDOUETS**

11 All. de la Garenne, 28300 Mainvilliers  
02 37 21 69 29

## LE TERRITOIRE

### • Mainvilliers, une ville qui garde la banane !

Quand bien même aurait disparu du paysage ces dernières semaines l'emblématique bâtiment pré-soixante-huitard de « la Banane », reconnu comme la plus grande barre HLM d'Eure-et-Loir, la ville de Mainvilliers ne s'inscrit pas moins à travers cet acte symbolique dans une démarche beaucoup plus large d'urbanisme dont il n'est pas exagéré d'affirmer qu'il s'agit du plus vaste plan de rénovation urbaine de France. D'ici 2025, 4 tours subiront le même destin, et s'enchaîneront les opérations de reconstruction de logements et de commerces, mais aussi d'aménagement intégrant des circuits de mobilité douce.

Pionnière, la ville l'est également dans d'autres domaines allant de l'environnement, à travers l'installation à l'été 2021 du premier composteur électromécanique de biodéchets du département, à la culture, avec le lancement cette année du premier festival jeune public d'Eure-et-Loir.



Avec un taux de chômage à 6,5%, la commune se situe dans la fourchette basse au niveau départemental et peut s'enorgueillir d'une activité économique en progression constante aux portes de Chartres. C'est ainsi qu'avec une moyenne d'une centaine de créations d'entreprises par an, y compris en pleine crise du COVID, et compte tenu naturellement des disparitions corrélatives d'entreprises enregistrées en parallèle, Mainvilliers connaît une progression constante depuis quinze ans du nombre d'entreprises présentes sur son territoire : c'est ainsi que de 370 établissements enregistrés en 2007, elle est passée à 414 en 2019 et près de 450 aujourd'hui, avec une diversité remarquable des entreprises implantées sur la zone d'activité historique du Vallier.

## LE COIN DES MANDATAIRES

### • 3 questions à notre nouveau mandataire



Thierry ROUSSET, DRH de Coty, vient d'être élu à la Présidence de Phare 28, au nom du MEDEF Eure-et-Loir.

Phare 28 est l'association départementale agréée par Cap Emploi visant à favoriser l'accès et le maintien en emploi des personnes en situation de handicap. Disposant de 8 lieux d'accueil en Eure-et-Loir, son siège est situé 12, rue de Varize à Chartres.

### • D'où vient votre sensibilité aux problématiques liées au handicap ?

Elle est directement liée à la vision des relations sociales que je me suis forgée au fil de mon expérience en entreprise, à savoir la nécessité de cultiver le bien commun en vue de la réussite de l'entreprise, laquelle en passe nécessairement par la réussite des individus. J'ai en particulier été marqué par les cas d'inaptitude que j'ai dû gérer et j'ai fait du maintien dans l'emploi ma priorité. A ce titre, je ne peux que souligner à quel point le comportement remarquable des personnes en situation de handicap, le plus souvent discrètes et impliquées, est une source d'exemplarité et de motivation pour les collègues.

### • Quelle est votre priorité au titre de la Présidence de Phare 28 ?

Je tiens tout d'abord à saluer l'excellent bilan et l'excellent travail réalisé par l'équipe en place. Dans le cadre du rapprochement entre Cap Emploi et Pôle Emploi, destiné à assurer un meilleur accompagnement des demandeurs d'emploi en situation de handicap via une offre de services intégrée, ma priorité est que le fruit de cet héritage perdure et que la mission d'insertion demeure.

### • En quoi est-ce important que le Medef soit impliqué dans ce mandat ?

Fer de lance de l'économie locale, le Medef par son implication dans une structure comme Phare 28 permet la diffusion auprès des entreprises du territoire de messages tirés des valeurs qu'il porte (en particulier la RSE et l'action « pour une croissance responsable »), de son implication dans les missions institutionnelles, de même que des actions qu'il mène dans le champ de l'inclusion (notamment à travers l'animation du Club « les entreprises s'engagent »).

## À VOTRE SERVICE

### • Coup d'envoi pour la nouvelle Convention Collective !

Depuis la signature de la nouvelle convention collective nationale de la Métallurgie, le 7 février dernier, c'est une dynamique d'accompagnement qui a repris au bénéfice de l'ensemble des adhérents de l'UIMM Eure-et-Loir, après la phase de sensibilisation à l'« évolution du dispositif conventionnel » qui avait été engagée dès 2017.

Depuis le début de l'année, ce ne sont pas moins de quatre réunions générales d'information qui se sont tenues au plus proche des bassins d'emplois, et sur le principe d'une par arrondissement, afin d'expliquer au plus grand nombre les étapes du déploiement du nouveau dispositif, les points d'attention et la méthode d'accompagnement. C'est ainsi qu'après la réunion inaugurale de Chartres, le 14 mars, nous nous sommes rendus le 24 mars à Châteaudun, le 28 mars à Nogent-le-Rotrou et le 31 mars à Dreux.



Elles ont été suivies par la reprise des ateliers « classification » dès début mai sur la base d'un rythme d'un tous les quinze jours. L'expérience de décentralisation des réunions ayant séduit, c'est spontanément que les entreprises SEFARD et EUROFEU se sont proposées d'accueillir un atelier chacune. Une réunion générale « prévoyance » a également été organisée le 12 mai en présence du chef de service de l'UIMM et des trois organismes mutualistes référencés par la Branche (Harmonie Mutuelle, Aesio et Humanis-Malakoff), rassemblant plus de 50 participants. Un atelier dédié est d'ores et déjà programmé sur cette même thématique le 20 septembre. Il sera animé par le groupe VYV-Harmonie Mutuelle. Enfin, surveillez vos boîtes mails car, au moment où ce numéro paraît, vous devriez déjà avoir reçu le premier «Le rendez-vous Convention Collective 2024 ».

## L'AGENDA

### • RÉUNIONS TECHNIQUES :

**4 juillet à 9h**

Inaptitude et jurisprudence

**14 septembre de 9h30 à 16h**

La mise en conformité des machines

**15 septembre à 18h**

Le contrôle fiscal, retour d'expériences, tendances régionales et prospective

**20 septembre à 9h**

Atelier pratique EDC Protection sociale

## LES NOMINATIONS

Le 14 avril dernier, Monsieur François-Xavier HUILLE a été élu président du SISTEL. Il succède ainsi à Monsieur Didier GARNIER.

Monsieur Thierry ROUSSET est le nouveau président de PHARE 28 depuis le 06 mai dernier. Il succède à Monsieur Daniel CEREZE

## BIENVENUE ET MERCI À :



VitrA

